

69 SAINT PRIEST

rue du Gilsard - chemin de Saint Martin

PLAN PROVISOIRE

PLAN DE DIVISION ET TOPOGRAPHIQUE

Propriétaire (avant division) :
Communaux Libéraux de Lyon
Cadastré (avant division) :
Section Cx, N° 313
Contenance cadastrale :
(avant division) 2ha 84a 15ca

Echelle : 1/200^e

Coordonnées X,Y locales
Nivellement indépendant



Plan de situation
Echelle : 1/10 000^e

* Les limites existantes - données à partir des plans approuvés de la commune - diffèrent de la situation sur le terrain (voir plan de situation).

Dates	Intervenants	Objet de la division
02/02/06	MLR	Plan de situation
12/10/11	MLR	Plan de situation
23/03/08	MLR	Plan de situation
21/03/11	MLR	Plan de situation
12/10/11	MLR	Plan de situation

S.C.P. GUICHARDON - ROCHET
41 rue Camille Desmoulins
69600 SAINT-PIERRE
Téléphone : 04 78 20 10 79
Téléfax : 04 78 20 14 34
E-mail : gichardon@scp-rochet.fr
Site web : www.scp-rochet.fr
Ref : 6007 12/10/11

NOTA:
Les limites existantes sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

ABANDON:
Les limites de la parcelle sont données à titre indicatif et ne constituent pas une garantie.

PLAN PROVISOIRE

